

Réunion relative au projet de résidence sociale étudiante pour colocations solidaires – 20/01/2016

Participants

(Plusieurs invités n'avaient pas pu dégager leur après-midi. Ils seront bien entendu associés aux prochaines réunions)

➤ **Ville :**

- Monique Lambert Dauvergne, Adjointe au maire (Politique de la Ville, Insertion et Économie sociale et solidaire)
- Catherine Casel, Adjointe au maire (Développement durable) : **absente**
- Michel Monin, Adjoint au maire (Jeunesse et sports) : **absent**
- Sylvie Thomas, Adjointe au maire (Vie associative et Démocratie participative)
- Annie Grivot, Conseillère déléguée (Logement) : **absente**
- Marc Piot, Directeur général adjoint Pôle Service aux habitants et Citoyenneté
- Sylvie Guérineau, Chargée de mission Lutte contre les discriminations, Accès au droit et Démocratie participative
- Nathalie Ledon, Chargée de mission Politique de la Ville
- Axel Djian, Chef de projet Renouvellement urbain et Habitat : **absent**
- Alexandre Moëgne-Loccoz, Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme : **absent**
- Julien Thomas, Responsable de l'urbanisme réglementaire
- Abdel Zehar, Responsable de la Structure ouverte Duclos : **absent**

➤ **Logidev :**

- Luc Quelet, Directeur immobilier
- Marie-Hélène Orsay, Responsable de programme

➤ **AFEV :**

- Tanguy Tollet, Directeur Général Adjoint
- Thibault Lecourt, Développeur Ile-de-France

➤ **Collège Karl Marx :**

- Alain Lipietz, Conseiller municipal délégué au Conseil d'administration du Collège Karl Marx
- Jamila Krebs, Directrice du collège Karl Marx : **absente**
- Christelle Tagliaferri, Représentante des parents d'élèves du collège Karl Marx : **absente**

- **EFREI :**
- Andreas Topp, Responsable Relations Entreprises de l'EFREI
- Président(e) du bureau des élèves de l'EFREI : **absent(e)**

- **Associatifs :**
- Jeanine Rollin Coutant, Présidente d'une amicale de locataires et porteuse du projet Régie de Quartiers
- Catherine Weber-Seban, Présidente d'une association d'aide aux devoirs

Introduction

Natalie Gandais a reçu, le 17 décembre 2015, deux représentants de Logidev et un représentant de l'AFEV. Ils étaient venus lui présenter le projet de construction d'une résidence sociale étudiante (construction bois à énergie passive), destinée à des colocations solidaires.

Logidev qui est le promoteur social de la RATP a pour ambition de répondre aux enjeux du renouvellement urbain en développant une offre diversifiée et mixte : locatif social et intermédiaire, accession sociale à la propriété.

L'AFEV (Association de la Fondation Étudiante) propose aux étudiants de mener des actions de solidarité dans les quartiers sensibles et plus particulièrement les quartiers prioritaires (Politique de la Ville).

Ces deux partenaires ont souhaité rencontrer des acteurs locaux pour co-construire le projet social.

Marie-Hélène Orsay et Thibault Lecourt diffusent et commentent le support de présentation du projet (cf document joint).

Échanges

Nathalie Ledon précise que le terrain n'est pas situé dans le périmètre du quartier prioritaire. Ce qui peut poser un problème de financement. Cependant, le collège Karl Marx, situé juste en face et au sein duquel l'association propose de faire intervenir des volontaires en résidence, est effectivement en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Alain Lipietz explique que le collège est alimenté par trois groupes scolaires qui sont également en REP.

N. Ledon informe qu'un programme de réussite éducative (PRE) devrait voir le jour cette année.

Tanguy Tollet répond que les acteurs de la réussite éducative font généralement partie de leurs partenaires privilégiés.

Concernant la construction du bâtiment, il n'a jamais été envisagé de demander des financements au titre de la Politique de la Ville.

En revanche, les actions solidaires mises en œuvre à l'échelle du quartier feront sans doute l'objet d'un financement Politique de la Ville. En effet, s'agissant des subventions octroyées au titre de la Politique de la Ville, ce n'est pas l'adresse du siège social qui importe mais le territoire d'intervention.

Nathalie Ledon précise que le terrain qui doit accueillir la résidence est situé dans le quartier « Delaune » (tel qu'il est nommé par l'INSEE). Il s'agit d'un quartier de veille (Politique de la Ville) où l'INSEE enregistre un taux élevé de familles monoparentales.

Andreas Topp nous informe que des étudiants de l'EFREI interviennent déjà au collège Karl Marx. Il s'agit d'un groupe de bénévoles qui propose un soutien individualisé aux enfants scolarisés (entre 40 et 50 sessions selon les années).

Alain Lipietz soumet l'idée de recruter des élèves de l'EFREI pour les colocations solidaires. Il interroge les intervenants sur les critères de sélection des candidats à la colocation.

Tanguy Tollet répond que l'AFEV organise le processus de recrutement sur les différents contingents (Ville, État, etc.). Il nous indique que le premier critère de sélection est la volonté d'engagement des jeunes.

D'après Luc Quelet, la problématique majeure réside dans la gestion locative de la résidence.

Thibault Lecourt répond qu'il existe environ 25 résidences sociales étudiantes dédiées aux colocations solidaires en France et que la gestion locative a été confiée à différents bailleurs, 17 au total. En général, le bailleur fait signer un bail à chaque étudiant. Ces baux d'une durée d'un an sont renouvelables.

Monique Lambert Dauvergne propose de développer un projet autour du numérique. En effet, elle a pu observer que les jeunes, et notamment ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, pouvaient se montrer très intéressés par ce domaine d'activité.

Alain Lipietz confirme l'attrait des jeunes pour cette filière d'avenir. Il ajoute que cela répond à une problématique identifiée à l'échelle de la CAVB : la fracture numérique des chômeurs.

Nathalie Ledon souligne qu'il est intéressant de sensibiliser et de former des étudiants à une exploitation passive du bâtiment.

Andreas Topp pense qu'il est primordial d'informer et de faire participer les parents dont les enfants sont pris en charge par les étudiants de l'AFEV.

Tanguy Tollet répond que l'accompagnement à domicile des enfants doit justement permettre de tisser et d'entretenir des liens avec la famille. Les étudiants de l'AFEV représentent « le trait d'union » entre l'école et la famille, notamment pour les habitants les plus isolés.

Jeanine Rollin Coutant œuvre pour une association d'aide aux devoirs qui intervient au sein de plusieurs structures municipales (MPT G. Philipe, structure ouverte Duclos, etc.), toutes situées dans le même secteur. L'association accueille une trentaine d'enfants, principalement issus de l'immigration, et elle constate que de nombreuses familles sont réticentes à l'idée de recevoir un bénévole à domicile.

Sylvie Thomas répond qu'il est plus facile, pour les parents, d'accepter qu'un étudiant intervienne à domicile plutôt qu'un retraité.

Nathalie Ledon précise que le collège Karl Marx est le seul établissement du second degré à être classé REP à Villejuif. À ce titre, la principale reçoit beaucoup de propositions d'actions émanant d'associations locales. Elle est d'ailleurs contrainte de refuser certains projets car les sollicitations sont trop nombreuses.

Tanguy Tollet répond que l'AFEV peut travailler avec d'autres écoles du territoire en fonction des besoins recensés et de l'offre existante.

Natalie Ledon nous informe que, pour démarrer l'action en septembre, il aurait fallu faire une demande de subventions fin janvier (dernier délai) au titre de la Politique de la Ville.

Tanguy Tollet répond que l'AFEV accepte d'engager des actions en 2016 et de se les faire payer en 2017.

Catherine Weber Seban propose à l'AFEV de développer l'accompagnement des mères de famille dans l'apprentissage de la langue française.

Nathalie Ledon nous indique que le financement de l'État dans ce domaine se limite désormais à l'accueil des primo arrivants. Elle précise que les ateliers sociolinguistiques (ASL) ne peuvent être pas labélisés sans le financement de l'État.

Marc Piot propose d'imaginer d'autres formes d'apprentissage de la langue française qui ne rentreraient pas dans le cadre stricte du financement des ASL par l'État.

Sylvie Guérineau répond que les publics concernés ont souvent des besoins spécifiques et des attentes particulières en matière d'apprentissage du français qui nécessitent de faire valoir des parcours normés (demander la nationalité française ou une carte de séjour, rechercher un emploi ou une formation, etc.).

Concernant l'accueil des étrangers, Tanguy Tollet précise que l'accompagnement individuel demande une formation spécifique que n'ont pas les étudiants de l'AFEV. Cependant, ils ont déjà accompagné des enfants nouvellement arrivés en France dans le cadre du volontariat en résidence ou du suivi individualisé à domicile. Ils peuvent également accompagner les familles dans le cadre des colocations solidaires.

Sylvie Thomas cite les associations ou structures municipales qui interviennent sur le territoire et avec lesquelles il serait intéressant de travailler en partenariat : Les Toiles d'Edolon, la Maison des parents, les Conseils citoyens, le réseau Môm'artre.

Tanguy Tollet demande s'il est envisageable pour les étudiants de devenir conseillers citoyens.

Sylvie Guérineau répond que dans la mesure où la résidence n'est pas située dans le quartier prioritaire, ce n'est pas envisageable. Néanmoins, il est possible de les associer aux conseils citoyens en tant que personnes ressources.

Marc Piot propose de les recruter en tant qu'animateurs des conseils citoyens.

Nathalie Ledon nous indique qu'il s'agit de quartiers vieillissants où les besoins en matière d'aide aux personnes âgées sont grandissants. Elle pense que les étudiants de l'AFEV pourraient notamment redynamiser le quartier en permettant aux personnes âgées de participer à des actions intergénérationnelles autour des projets solidaires.

Sylvie Thomas pense qu'il serait intéressant de demander aux étudiants d'accompagner les conseillers citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets. Elle fait référence à la notion d'empowerment.

Tanguy Tollet rappelle que l'ambition première de l'AFEV est de construire une passerelle entre le monde universitaire et les quartiers, de faire le lien entre les ressources et les besoins d'un territoire.

Alain Lipietz pense qu'il est primordial de développer la filière de l'ingénierie du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire.

Tanguy Tollet répond que l'AFEV recrute et forme justement des spécialistes du développement social local.

Marie-Hélène Orsay précise que Logidev finance l'opération et sollicite un agrément de l'État pour les logements sociaux. Les logements sont ensuite répartis entre les différents contingents : Logidev, Ville, État, etc.

Jeanine Rollin Coutant insiste sur le fait qu'il s'agit d'un quartier très sensible.

Andreas Topp tient à ajouter que le collègue Karl Marx est très difficile : un taux de réussite au brevet extrêmement bas et une équipe dirigeante qui change régulièrement.

Tanguy Tollet répond que l'AFEV travaille très souvent avec des établissements de ce type. Il a d'ailleurs pu constater qu'il était plus facile de faire du volontariat à résidence dans les écoles maternelles et primaires que dans les collèges.

Andreas Topp souligne l'intérêt de mettre en œuvre des projets innovants autour du numérique pour permettre aux élèves de sortir du cadre scolaire.

L'arrivée des « kapseurs » (jeunes colocataires à projets solidaires) est prévue pour 2017. Il est proposé de les faire intervenir dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE).

L'association reviendra vers la municipalité pour organiser plusieurs rencontres avec les différents acteurs du territoire (Éducation nationale, services municipaux, élus concernés, associations, etc.).